



N°59 - octobre 2019

L'ACTUALITE MUNICIPALE

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Dépôt de gerbe au monument d'Aranc par la jeune génération, HARNAL Lorine et BESSON Lucas.

L'équipe municipale accompagnée de l'amicale des pompiers et des fidèles habitants de la commune ont célébré l'armistice du 11 novembre 1918 et par la même le 100ème anniversaire du traité de Versailles du 28 juin 1919 qui redonnait à la France l'Alsace et la Lorraine.

Cette cérémonie fut suivie d'une présentation du travail de mémoire sur la période 1939-1945 réalisée par l'association « la commune d'Aranc et son histoire. »

TRAVAUX

Eglise de Résinand :



Réfection de la façade sud.

Les différents travaux ont été réceptionnés le lundi 4 novembre. Seul reste à faire, le remplacement de l'imposte au dessus de la porte d'entrée qui sera prochainement posée par l'entreprise JB Julliard. Le montant total des travaux s'élève à la somme de 64 775 € HT.



Réfection de la totalité de la toiture en tuiles écailles.

Four de Rougemont :



La réception des travaux de la toiture a eu lieu le lundi 11 novembre par les membres de la commission travaux et l'entreprise L'Herminette.

Montant des travaux : 8 320 € HT.

BREVES DU CONSEIL (séance du 7 novembre)

Convention déneigement :

Une convention de déneigement a été signée avec Anthony JACQUIOT pour les astreintes du vendredi 6 décembre au dimanche 1 er mars en complément de l'employé communal.

Clôture du CPINI d'Aranc:

Mr le Maire rappelle la situation actuelle du CPINI avec le départ du Chef de Corps Patrice TENAND qui a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2019, ainsi que Denis PINGON. Faute de successeurs, et après différents échanges entre la mairie et les autorités compétentes, le Conseil Municipal doit se prononcer sur la dissolution du CPNI au 1er janvier 2020.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité la dissolution du CPINI d'Aranc au 1er janvier 2020.

Nous ne pouvons que regretter cette situation.

Dématérialisation et signature électronique :

Mr le Maire rappelle l'obligation d'adhérer au dispositif de télétransmission concernant tous les actes administratifs et les documents budgétaires. Pour ce faire le Conseil Municipal doit donner son accord et autoriser la Maire à signer une convention avec la Préfecture.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents.

Motion contre le projet de destruction des centres de finances publiques et trésorerie du Département de l'Ain.

Suite à la réforme et à la réorganisation des services de la DGFIP, les trésoreries de proximité ainsi que celles des services des impôts doivent être supprimées. Sur notre département, il ne resterait que 3 trésoreries : Bourg, Montrevel et Chatillon sur Chalaronne. Nos communes rurales en seraient les premières victimes. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande expressément le retrait de ce projet.

INFOS PRATIQUES

Catastrophe naturelle:

Suite à plusieurs courriers reçus en mairie émanant d'habitants de la commune nous signalant des dégâts constatés sur leur habitation suite aux sécheresses successives, nous avons déposé deux demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les années 2018 et 2019 sur notre commune. Ces demandes ont été faites auprès des services de l'Etat via la Sous Préfecture de Nantua.

Nous attendons la réponse de prise en charge.

Si d'autres habitants ont constaté des dégâts sur leur maison, merci de le signaler rapidement en mairie.

VIE LOCALE

SOIREE BEAUJOLAIS NOUVEAU



A l'initiative de l'association **MOZAIC'S**, de son Président François ORAISON et des ses membres, l'arrivée du beaujolais nouveau a été fêté dignement lors d'une soirée le jeudi 21 novembre à la salle des fêtes. 140 succulents repas Bugistes ont été servis aux convives venus en nombre. Le RDV pour 2020 est déjà pris.

Nous remercions tous les membres de l'association pour leur implication lors de cette soirée.

LA COMMUNE D'ARANC ET SON HISTOIRE

A la suite de la cérémonie du 11 novembre, l'association par la voix de son Président, Jean François JULLIARD, nous a présenté les travaux en cours:

- Réalisation d'un DVD représentant un résumé des témoignages.
- Réalisation d'un livre sur la base des témoignages.

Les thèmes abordés dans les 2 documents sont les « Prisonniers, la Résistance, le 7 février 44, les Déportés. »

Apporter votre soutien en adhérent à l'association. Montant de la cotisation annuelle : $10 \in$

Les membres de la chorale nous ont interprété sous la baguette de Charly, le « chant des Partisans ».



Le Président, JF JULLIARD pendant son intervention.

PERMANENCES NOV/DECEMBRE

Du 25nov au 1 déc :M.cl SAVEY-GARET 06. 87. 46.21.77 Du 2 au 8 déc : A.NAVEL 04.74. 38. 55. 84 Du 9 au 15 déc : G.DOLEATTO 04.74. 38. 57. 28 Du 16 au 22 déc : M.cl SAVEY-GARET 06. 87. 46. 21.77 Du 23 au 29 déc : A.NAVEL 04.74. 38. 55. 84 Du 30 au 5 janvier : D.MATHIEU 06. 81.72. 96. 22

ASSOCIATION GASPAR

8 décembre 2019 :

Atelier fartage de ski: enseignement et mise en pratique (intervenant extérieur), salle polyvalente de 9h à 12h.

Comprendre les enjeux du numérique, ce qui entraine le déploiement de l'informatique, les enjeux économiques, les dangers, à partir de 14h à la salle polyvalente.

Ces 2 ateliers sont en accès libre et gratuits.

31 décembre 2019 :

Réveillon gratuit du jour de l'an : Réveillon associatif, ouvert à tous, nous poursuivons ce qui a été fait depuis 2 ans, salle polyvalente.

Chacun apporte son panier.

ETAT CIVIL

Décès:

Mme ARAUJO DE SOUSA Gloria, de Rougemont, le 3 novembre à Viriat.

Mme MORRIER Suzanne, de Résinand, le 15 novembre à Chateaulin (Bretagne)

AGENDA

30 novembre : Plats à emporter, 10h, **sou des écoles**, salle polyvalente.

Semaine du 16 au 22 décembre : Distribution des colis de Noël aux personnes âgées de plus de 75 ans, par les membres du CCAS.

19 décembre : Conseil municipal, 20h30, Aranc.

5 janvier 2020 : Cérémonie des Vœux, 11h, salle des fêtes.